

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 89

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 09 juillet 2026

Plonge de reconnaissance d'objets immergés

Pantin, rive gauche, au droit du DOCK B

Le vendredi 10 juillet 2026 de 6h00 à 12h00

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (pavillon alpha) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 11 juillet 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.